

l'exportateur un traitement tarifaire uniforme quelque soit le poste de douane choisi pour l'entrée des marchandises aux États-Unis.

Pour obtenir une telle décision, il faut fournir par écrit les renseignements suivants à la Direction du marketing — États-Unis:

- 1) Une déclaration indiquant si la Douane américaine ou un tribunal quelconque sont saisis — ou ont déjà été saisis — de cette transaction ou d'une ou plusieurs transactions identiques. Dans l'affirmative, des détails doivent être données;
- 2) Une description complète et précise de la marchandise. S'il est impossible d'envoyer un échantillon, il faut alors faire parvenir une photographie, un dessin ou une autre représentation de l'article. Si l'on désire qu'un échantillon soit retourné, il faut en faire la demande en précisant le mode d'expédition. (N.B.: Il *peut* évidemment arriver que les échantillons soumis soient complètement ou partiellement détruits ou utilisés au cours des examens ou analyses effectués comme suite à la demande de classification);
- 3) L'utilisation principale de cette marchandise aux États-Unis;
- 4) La description commerciale, courante ou technique de la marchandise;
- 5) Si la marchandise est faite de deux composants (ou ingrédients) ou plus, il faut ventiler en pourcentage a) le coût de chaque composant ou ingrédient, à l'étape de leur assemblage ou de leur mixture en un produit fini; et b) la quantité relative en poids ou en volume, selon le cas;
- 6) Les tissus et autres produits textiles devront être identifiés comme en 5) et leur description devrait inclure la méthode de fabrication (tricot ou tissage, par exemple), les fibres utilisées et, s'il s'agit de vêtements, les personnes auxquelles ils sont destinés (hommes, femmes, enfants ou unisexe);
- 7) Les produits chimiques doivent être identifiés d'après leurs caractéristiques et leur composition (c.-à-d. la liste des composants, les pourcentages étant établis en fonction de la désignation chimique et non de la désignation commerciale). Un